

# Présidence du Grand Avignon : élection sans surprise de Joël Guin



A 70 ans, celui qui a passé sa vie comme directeur de centre de réinsertion sociale et qui a été réélu dès le 1er tour des municipales maire sans étiquette de Vedène s'est donc installé dans le fauteuil de président de l'agglomération du Grand Avignon, ce jeudi soir.

Avec 10 voix d'avance (39 voix) contre 29 pour la socialiste Cécile Helle, 3 pour l'écologiste Jean-Pierre Cervantès, un bulletin blanc, un autre nul, Joël Guin s'est dit « Emu par la confiance que lui ont accordée les élus communautaires et le poids des responsabilités. Seul on va plus vite, mais ensemble on est plus fort. Le temps des joutes politiques est passé, il est désormais venu le moment de travailler main dans la



main ».

#### « Transcender les différences. »

La séance avait débuté par la prise de parole des 3 candidats, à commencer par Jean-Pierre Cervantès qui, comme lors du Conseil Municipal d'Avignon samedi matin, a égrené ses sujets favoris : urgence climatique ou fermeture de l'aéroport de Montfavet-Caumont et a réaffirmé son esprit humaniste et républicain sans complaisance à l'égard de l'extrême droite.

Lui a succédé Joël Guin, qui depuis le 15 mars, a pris son bâton de pèlerin pour parler à chacun des 15 autres maires du Grand Avignon et expliquer sa vision. « En janvier prochain, l'agglo aura 20 ans. L'égalité doit être la même pour toutes les communes qui la composent quelle que soit leur taille. Nous devons avoir une communauté de projets pour une communauté de destin. Nous devons transcender nos différences dans l'intérêt général. »

#### « Entité de gestion ou un outil de développement. »

Cécile Helle, la maire d'Avignon posera d'entrée de jeu la question : « Que voulons-nous ? Une entité de gestion ou un outil de développement avec une réelle ambition politique? Evidemment, c'est la seconde option qui prévalu. Elle a suggéré quelques axes, si elle était élue : redressement économique, mobilités douces, rénovation urbaine, ambition culturelle. Regard rencontre avec les élus du nord des Bouches du Rhône qui partagent notre territoire. Elle aussi a évoqué une « gouvernance républicaine », sans vice-présidence pour les maires RN du Pontet et de Morières.

Battue par Joël Guin, elle lui souhaite bonne chance. Mais commente : « La ville-centre fait toujours peur. En plus, j'ai eu très peu de temps pour faire campagne pour cette présidence puisque je n'ai été élue maire que samedi. Et comme je prends un peu de recul, je propose la 1ère vice-présidence à Joël Peyre, mais je serai toujours à ses côtés. ».

Deux décennies après sa création, le Grand Avignon n'a été présidé qu'une seule fois par la maire d'Avignon, c'était la RPR Marie-Josée Roig de 2001 à avril 2014. Lui a succédé le maire UMP de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Marc Roubaud, puis un autre gardois, le LR Patrick Vacaris en avril 2019.

Ont été élus lors de ce conseil communautaire :

Président du Grand Avignon, Joël Guin, Vedène

1er vice-président, Joël Peyre, Avignon 2e vice-président, Joris Hebrard Le Pontet



3e vice-président, Xavier Belleville Villeneuve
4e vice-président, Guy Moureau Entraigues
5e vice-président, Jean-Louis Banino Les Angles
6e vice-président, Annick Dubois, Morieres
7e vice-président, Patrick Sandevoir Rochefort-du-Gard
8e vice-président, Philippe Inderbitzin Roquemaure
9e vice-président, Claude Morel Caumont
10e vice-président, Serge Malen St Saturnin
11e vice-président, Guy David Pujaut
12e vice-président, Philippe Armengol Velleron
13e vice-président, Yvan Bourelly Saze
14e vice-président, Jacques De manse Sauveterre
15e vice-président, Daniel Bellegarde Jonquerettes

# Grand Avignon, Ville d'Avignon : un appel à projets pour soutenir l'économie circulaire, sociale et solidaire

Dans le cadre du plan de soutien à l'économie locale, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon viennent de lancer un appel à projets partenarial baptisé 'Court-circuit' afin de soutenir, favoriser et développer l'économie circulaire, sociale et solidaire. 92 000 € (60 000 € financés par le Grand Avignon et 32 000 € financés par la ville d'Avignon) sont mobilisés pour accompagner les associations et acteurs du territoire et financer des projets.

Parmi les objectifs visés par cet appel à projets, celui d'accompagner les structures de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'économie circulaire dans la reprise de leur activité mais aussi d'apporter des solutions durables répondant à des besoins nouveaux sur le territoire. L'aide financière versée par le Grand Avignon et la Ville d'Avignon se fera sous la forme d'une subvention directe, pour un montant minimum de 5 000 € et un montant maximum de 20 000 €.



Pour permettre aux acteurs de monter leur dossier, deux dates de rendus sont prévues : l'une le 16 août, la seconde le 31 octobre prochain. Plus d'informations sur <u>www.grandavignon.fr</u>

# Installation d'une borne de recharge électrique à Jonquerettes

Le Grand Avignon et la société Electric 55 Charging viennent de procéder à l'installation d'une borne de recharge pour voitures électriques sur la commune de Jonquerettes, portant à 17 le nombre de bornes en service sur la communauté d'agglo.

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques se poursuit sur les communes du Grand Avignon. Désormais 17 bornes sont opérationnelles sur Avignon, Les Angles, Sauveterre, Entraigues-sur-la-Sorgue, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Jonquerettes. Un nombre qui devrait encore évoluer puisque le Grand Avignon mise sur 100 bornes d'ici la fin de l'année, suivant les pas du gouvernement qui souhaite « tripler le nombre de bornes de recharge en France en un an, passant de moins de 30 000 à 100 000. »

Sur le Grand Avignon, c'est l'opérateur indépendant Electric 55 Charging qui a la charge de déployer les bornes de recharge. Basée à Saint-Tropez, la société gère un réseau de 1 200 bornes de recharge rapide pour Nissan, Auchan, Ikea et BP et est devenue spécialiste du retrofit de bornes Autolib' en région parisienne. Munies d'un compteur, chaque borne peut recharger simultanément jusqu'à quatre véhicules à l'aide d'une prise en 22 kW et de trois en 7 kW. Les prix pratiqués tournent pour l'instant autour de 3,5 € pour 100 km d'autonomie. La facturation s'effectue au kWh mais également quand la batterie est pleine, pour inciter l'automobiliste à libérer la place.

### Grand Avignon: 'Les Nuits gagnantes' pour



### soutenir le tourisme local



Le Grand Avignon et Avignon Tourisme lancent le dispositif 'Les Nuits gagnantes', une offre promotionnelle destinée à soutenir les acteurs du tourisme local en dynamisent les réservations de séjours sur la destination d'Avignon.

Déjà durement touchés par la crise sanitaire du Covid-19 au printemps dernier, les acteurs du tourisme ont dû faire face dans la foulée à l'annulation du Festival d'Avignon, véritable locomotive pour ces professionnels dont le chiffre d'affaires dépend en grande partie de cet évènement qui génère en moyenne chaque année près de 100 M€ pour l'économie locale. Aussi, le Grand Avignon et Avignon Tourisme ont souhaité mettre en place 'Les Nuits gagnantes', une mesure destinée à booster la réservation des séjours dans les chambres d'hôtels de la région d'Avignon.

« Réduction immédiate de 29€ pour la deuxième nuitée. »



Dans le principe, le dispositif permet à toute personne réservant une nuitée auprès d'un hébergeur partenaire, de bénéficier d'une réduction immédiate de 29€ pour la deuxième nuitée et de 'l'Avignon City Pass' (d'une valeur de 21€) afin de profiter gratuitement des monuments présents sur le territoire de l'intercommunalité, pour une durée de 24h. Une mesure attractive et incitative pour le touriste qui peut prolonger son séjour et ainsi consommer davantage sur place. « L'accueil et les offres sur place s'adaptent au contexte, explique Claire Prost, directrice de l'Office de tourisme Grand Avignon. Pour ceux qui connaissent déjà le territoire et ses monuments emblématiques, nous avons prévu des fiches proposant des visites plus pointues. »

#### « Un dispositif de 80 000 €. »

Représentant un coût global de 80 000 € pour le Grand Avignon, le dispositif des 'Nuits gagnantes' s'inscrit pleinement dans le plan de soutien à l'économie locale voté par l'agglo en mai dernier. « Avec une moyenne de 19 000 lits soit 45 % de l'offre hôtelière de Vaucluse, le tourisme est une composante essentielle de l'économie pour le Grand Avignon, rappelle le président de l'agglomération Patrick Vacaris. 45 % des fonds du plan de soutien sont ainsi destinés à la reprise de l'activité touristique qui reste un facteur essentiel de croissance et de création d'emplois pour notre territoire. »

www.avignon-tourisme.com/les-nuits-gagnantes

# Aramon : le 4e pont de l'aire urbaine d'Avignon s'est refait une beauté

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



Le conseil départemental du Gard vient de procéder à la réfection de la bande de roulement du pont d'Aramon. L'opération, qui s'est déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 juillet derniers, a nécessité la fermeture complète de cette ouvrage à la circulation afin de procéder à la pose des enrobés qui étaient en très mauvais état.

Construit à partir de 1969, 1 km en amont de l'ancien pont suspendu qu'il remplace alors, ce pont reliant les communes d'Aramon et de Boulbon a été mis en service en février 1971. L'ouvrage de 484 m de longueur totale comporte sept travées (cinq travées de 78,15 m et deux travées de rive de 46,82 m).

Situé sur la RD (Route départementale) 402 reliant le Gard aux Bouches-du-Rhône, ce point de franchissement du Rhône, d'une largueur de 8,70 mètres disposant de deux trottoirs de moins d'un mètre, affiche un trafic de 7 818 véhicules par jour dont 6 % de poids-lourds.

Quatrième pont de l'aire urbaine d'Avignon sur le Rhône (avec les deux d'Avignon et celui de Roquemaure – celui de Villeneuve-lès-Avignon ne franchissant qu'un des bras au Nord de l'île de la Barthelasse), cet ouvrage réussi 'l'exploit' de relier deux communes dont aucune ne fait partie de la



Communauté d'agglomération du Grand Avignon. Mieux, il relie même deux départements ne dépendant pas administrativement de la commune centre.

# Transports en commun dans le Grand Avignon : le réseau Orizo passe en mode été

À compter du lundi 6 juillet, <u>Orizo</u>, le réseau de transports du <u>Grand Avignon</u>, passe en horaires d'été. En raison de l'annulation du Festival, les lignes de bus fonctionneront à l'identique en juillet et en août.

Au rayon des nouveautés, la navette Camping revient sur la Barthelasse et le parking Piot de 8h45 à 20h30 du lundi au samedi (sauf férié) avec un départ toutes les heures. Quant à La Baladine, elle reprend son service en intramuros d'Avignon avec un seul itinéraire et circule du lundi au samedi (sauf férié) de 9h30 à 13h et de 15h à 19h.

Désormais, il est possible d'acheter son titre de transport aux 6 nouveaux distributeurs de titres en service sur les lignes C2 (Newton Avignon nord, place Thomas Le Pontet, hôpital) et C3 (Mistral 7, P+R Amandier, Casares). Par ailleurs, Orizo lance l'appli Tixipass pour faciliter les déplacements en bus et dans le Tram avec le ticket 1 voyage disponible sur son téléphone.

# BTP Vaucluse : une charte de bonnes pratiques pour faciliter la reprise sur les chantiers

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



La <u>Fédération du Bâtiment et travaux publics de Vaucluse</u> et le <u>Grand Avignon</u> viennent de signer une charte de bonnes pratiques afin d'organiser et d'assurer au mieux les conditions de la reprise d'activité dans le respect des règles sanitaires liées à la crise du Covid-19.

C'est un document à l'initiative de la Fédération BTP 84 résultant d'un travail de concertation mutuelle avec les acteurs du secteur qui vient d'être signé par le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes, la CINOV Paca-Corse, les constructeurs et aménageurs de la Fédération française du bâtiment ainsi que le Grand Avignon. Reposant sur des valeurs communes, la charte doit permettre de préparer les conditions d'une reprise totale d'activité en favorisant la mise en œuvre de procédures garantissant la sécurité des personnes face au Covid-19, mais se doit également d'assurer la pérennité des entreprises et du tissu économique local ou encore de préserver équitablement les intérêts de l'ensemble des intervenants de la chaîne de production.

Parmi les points évoqués dans le document, la question des surcoûts générés par la suspension de l'activité ces derniers mois est inévitable. « C'est un sujet sensible mais important pour lequel il faut poser un cadre, explique <u>Christian Pons</u> le président de la Fédération vauclusienne du BTP. Il faut que l'analyse de ces surcoûts puisse être faite avec l'ensemble des acteurs dans un travail de co-construction afin de voir comment les gérer et les partager. » De son côté, le président du Grand Avignon Patrick Vacaris estime que « les surcoûts évidents liés à la crise sanitaire doivent être évalués, négociés et financés. Les entreprises ne doivent pas les porter à elles seules, on a besoin de solidarité. Cette année nous avons voté 71 millions de travaux nouveaux donc il faut que les entreprises soient accompagnées



dans ces surcoûts générés par l'après-Covid. »

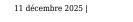
Si 90 % des chantiers de BTP ont redémarré dans le département depuis le déconfinement, le président de la Fédération BTP Christian Pons précise que « parmi ces 90 %, 20 % de ces chantiers connaissent des difficultés. Par ailleurs, les effets de la crise sur le secteur du BTP ne se verront qu'à la rentrée. C'est pourquoi cette charte porte aussi sur l'avenir puisqu'elle va prendre en compte le risque de crise dans les futurs appels d'offres. »

## Velleron : des bacs jaunes individuels pour la collecte des déchets



À partir du 7 juillet, le Grand Avignon va équiper chaque habitation pavillonnaire de la commune de Velleron d'un bac jaune individuel pour le tri des emballages recyclables et du papier. Seules sont concernées les habitations disposant déjà d'un bac individuel à ordures ménagères, et sous condition de pouvoir le stocker dans la propriété privée. Les communes du centre-ville n'ayant pas suffisamment de place pour accueillir un bac continueront à utiliser les colonnes d'apport volontaire.

Les bacs jaunes seront distribués à domicile par des ambassadeurs du tri durant deux semaines à compter du 7 juillet, du mardi au samedi inclus. En cas d'absence, un 1er avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres. En cas de 2ème passage infructueux, il sera possible de prendre rendez-vous.





Informations complémentaires sur www.grandavignon.fr

# Orizo : reprise de la vente de tickets dans les bus



À compter du lundi 15 juin, tous les bus du réseau Orizo proposeront de nouveau la vente du ticket 1 voyage à bord avec rendu de monnaie. À noter que le port du masque est toujours obligatoire aux arrêts et pour voyager.